



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 27 août 2013

PROXIM SERVICES : PRESSIONS INADMISSIBLES SUR LES SALARIÉES

Proxim Services fait partie de ces entreprises qui ont repris une grande partie du travail assumé par l'ARAST. Comme cette dernière, Proxim Services fonctionne grâce aux subventions du Conseil général, donc de l'argent public. Elle effectue un travail de service public, mais n'en est pas un. En particulier dans le domaine du respect du droit des travailleuses. Cette association doit appliquer la convention 51, mais ne se bouscule pas pour le faire. Les salariées ont bien sûr le droit de compulser ladite convention dans le bureau des RH, mais il leur est interdit d'y passer trop de temps et en tout cas pas de prendre note de ce qui les intéressent ! La direction interpellée par des auxiliaires sur la raison d'une baisse subite de leurs salaires, leur a répondu qu'il n'y avait rien d'anormal à cela, contredisant avec outrecuidance les dispositions du Code du Travail. Elle s'en prend même aujourd'hui à ces travailleuses en les convoquant à des entretiens pour sanction pouvant aller jusqu'au licenciement !

Plusieurs d'entre elles ont déjà franchi les portes de notre syndicat pour contrecarrer les attaques de Proxim Services. Espérons qu'elles pourront entraîner avec elles d'autres salariées.

SODIAC : GRÈVE POUR LES SALAIRES

Après l'échec des négociations sur les salaires, les salariés de la SODIAC (Société Dionysienne d'Aménagement et de Construction – gérée principalement par les collectivités) se sont mis en grève pour 100 € mensuels pour les ouvriers, 55 € pour les maîtrises et 50 € pour les cadres.

La direction a accepté les revendications pour les cadres et la maîtrise mais s'en tient à 70 € pour les plus bas salaires. C'est ce qui ne passe pas parmi les salariés qui continuent leur grève.

RÉFORME SCOLAIRE : BONNET D'ÂNE POUR LA COMMUNE ET L'ÉTAT

Cette rentrée scolaire, seules quatre communes sur 24 ont appliqué la nouvelle réforme scolaire avec la semaine de 4,5 jours. Comme il fallait s'y attendre à Saint Benoît, la mairie n'a pas mis les moyens suffisants pour encadrer les activités périscolaires, pas plus que pour assurer la surveillance des marmailles en attendant l'arrivée des parents. Dans certaines écoles, la grogne des parents n'a pas tardé à s'exprimer. Et on est qu'au début de l'année scolaire !

Cette réforme comme bien d'autres sent l'amateurisme. Elle devait initialement alléger le temps de cours quotidien au profit d'activités extrascolaires (art, éveil, sport, etc.), mais faute de moyens, ce sont les parents, mais aussi le personnel, qui se retrouvent dans l'embarras et les enfants parfois laissés livrés à eux-mêmes.

AFRIQUE DU SUD : GRÈVE MASSIVE DANS L'AUTOMOBILE

Après les grandes grèves menées par les mineurs sud-africains de l'an dernier, c'est au tour des ouvriers de l'industrie automobile de rentrer dans la danse !

Après trois mois de négociations infructueuses sur les salaires, 30 000 travailleurs de ce secteur sont entrés en lutte depuis le 20 août pour obtenir une augmentation de leurs salaires de 14 %. Cette revendication est totalement justifiée au vu du niveau de l'inflation dans ce pays. Pendant le seul mois de juillet dernier, les prix ont ainsi augmenté de 6,3 %.

Les patrons ne voulaient pas négocier plus de 8 %, mais après 5 jours de grève, ils ont revu leur proposition à la hausse et proposaient en fin de semaine déjà 10 %. Il faut dire que la grève leur fait perdre chaque jour 4,5 millions d'euros. Les grévistes savent d'expérience que c'est la seule façon de faire rendre gorge aux patrons. L'automobile emploie près de 40 000 salariés, mais avec les équipementiers, il faut compter 100 000 travailleurs. Ils représentent une force qui leur permet de se faire respecter.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Le secteur automobile sud-africain est le premier d'Afrique, sa production représente 7 % du PIB de ce pays et 42 % de la production est exportée, principalement vers les Etats-Unis. Chaque année, les patrons de ces entreprises reçoivent 18 milliards de rands (1,33 milliards d'€) d'aides (fiscalité avantageuse, aide à l'export) du gouvernement sud-africain. Ils ont donc les moyens de payer.

Les grévistes de l'automobile aux dernières nouvelles sont sur le point d'être rejoints dans leur lutte pour les salaires par leurs camarades du Bâtiment et des mines qui eux aussi souffrent de l'inflation. Une lutte qui s'étend de proche en proche à d'autres secteurs et qui peut ouvrir de plus vastes perspectives à la classe ouvrière sud-africaine.

EDF : DE L'ÉNERGIE À REVENDRE... DE PLUS EN PLUS CHER !



EDF vient d'annoncer, avec l'aval du gouvernement, qu'elle appliquerait une hausse de 5 % à partir de cette année sur le prix du Kilowatt et ceci pendant 3 ans. Les factures des consommateurs seront donc renchériées de 15 % d'ici à 2015. Comparons avec les augmentations de nos salaires !

Cette mesure ne fait que s'additionner à l'augmentation générale du prix de ses interventions ces dernières années. Alors que les changements de compteurs, de disjoncteurs ou de puissance étaient gratuits pour les petites installations, EDF s'est mise à les facturer. Un rétablissement « dans la journée », pour ceux qui ne veulent par exemple pas attendre tout un week-end dans le « fénoir » lors d'un déménagement, le tarif est de 103,53 € hors taxe, pour un changement de compteur et de disjoncteur, il est dorénavant de 53,65 €, pour un passage de tri en monophasé de 125,26 €. D'autres interventions déjà payantes ont aussi fortement augmenté. Une déconnexion ou une reconnexion au poteau coûte à présent 335,40 €, une intervention pour impayé, 42,09 €.

Comme on le voit, EDF, ex entreprise nationalisée, ex service public, s'est mise au diapason des autres entreprises capitalistes. Les résultats financiers passent avant tout. Cette politique affecte principalement les plus démunis, les plus bas salaires, elle s'inscrit dans la remise en cause globale du droit des exploités à avoir accès aux services publics.

LA FABLE DU PAUVRE PATRON

Le sieur Caroupaye s'est illustré ces derniers temps par sa « lutte » pour l'étalement, voire l'effacement des dettes patronales. Il déclarait à qui voulait l'entendre qu'il menait ce combat par pur désintéressement et qu'il était lui-même en règle avec le fisc et les caisses. Les dernières nouvelles parues dans la presse à son sujet donnent une version quelque peu différente de la réalité. Caroupaye, patron transporteur de son état, devrait à l'Etat la bagatelle de 2 millions d'euros, somme ramenée à 600 000 € après négociation avec les impôts. Ce monsieur qui affirmait qu'il ne devait rien et ne paierait rien, déclare aujourd'hui qu'il est prêt à tout régler... y compris en vendant 14 villas lui appartenant et dont il pourrait tirer la jolie somme de 3 millions d'euros (une belle plus value supplémentaire en perspective !).

Le voile peu à peu se lève sur ce soi-disant combattant de la liberté et contre la vie chère. Il est en fait bien à l'image de sa classe, le patronat, qui, crise ou pas, s'enrichit sur le dos des salariés. Pour faire fructifier leurs affaires, les patrons agissent en permanence dans l'opacité la plus totale. Nous, travailleurs ne devons pas nous laisser prendre à leurs jérémiades quand ils affirment ne pas pouvoir payer nos salaires ou leurs cotisations sociales. Exigeons qu'ils ouvrent leurs livres de compte d'entreprise et y compris personnels. Ils connaissent bien les nôtres au centime près !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68